

N° 84 • octobre 2000

Selon l'enquête sur les sortants du RMI, plus de la moitié des allocataires de ce dispositif en décembre 1996 ont travaillé au moins un mois entre janvier 1997 et septembre 1998. En raison de l'intéressement, et pour certains, du travail à temps partiel, cette activité rémunérée n'est pas synonyme de sortie immédiate du RMI.

Cinq trajectoires principales peuvent être distinguées : l'emploi permanent, l'emploi majoritaire, le court passage par l'emploi, le chômage, l'inactivité. Les allocataires qui ont eu une activité, même de courte durée, sont plus proches de ceux qui ont travaillé la plus grande partie du temps, pour la majorité d'entre eux à temps partiel, que de ceux qui sont toujours restés au chômage. Ainsi, trois profils d'allocataires se distinguent : ceux qui sont passés par l'emploi quelle que soit la durée d'emploi cumulée (50 %), les chômeurs permanents (30 %), les inactifs (20 %).

Pour les personnes passées par l'emploi, dont les caractéristiques individuelles sont plus favorables (meilleur état de santé, niveau d'études plus élevé), le RMI constitue un dispositif transitoire dans la recherche d'emploi.

Les chômeurs permanents entre 1996 et 1998 sont majoritairement des hommes peu diplômés et souvent sans expérience professionnelle.

Le RMI s'apparente pour eux à l'indemnisation d'un chômage de très longue durée.

Enfin, pour les inactifs, en moyenne plus âgés et dont les deux tiers sont des femmes, en général peu diplômées, le RMI peut être considéré comme un revenu d'inactivité.

Bertrand LHOMMEAU
Ministère de l'Emploi et de la solidarité
DREES
Laurence RIOUX
INSEE

Les trajectoires d'activité des allocataires du RMI de 1996 à 1998

Dans le but d'inciter au retour à l'emploi, des projets de réforme facilitant le cumul d'une activité rémunérée et la perception d'un minimum social ont été récemment proposés. Il est utile, pour les éclairer, d'analyser précisément les trajectoires d'activité des bénéficiaires de minima sociaux, et en particulier des allocataires du RMI. Quelles sont leurs chances de retrouver un emploi, puis de se maintenir durablement en activité ? Leurs parcours peuvent être étudiés à partir de l'enquête sur les sortants du RMI qui suit les trajectoires des allocataires du RMI de décembre 1996 (encadrés 1 et 2).

Une activité rémunérée fréquente...

Les allocataires ou anciens allocataires du RMI peuvent se trouver dans trois situations : occuper une activité rémunérée (à leur compte ou en tant que salariés ou stagiaires rémunérés en entreprise), être chômeurs au sens large du terme (c'est-à-dire rechercher activement un emploi ou bien souhaiter en occuper un, sans pour autant être en recherche active) ou enfin être inactifs. En janvier 1998, 26 % des personnes au RMI le 31 décembre 1996 déclaraient avoir un emploi ou un stage rémunéré, 57 % cherchaient un emploi ou à tout le moins souhaitaient en occuper un et les autres étaient inactifs.



Ce partage apparaît relativement stable au cours du temps.

Ces constats au moment de l'enquête peuvent être complétés par l'analyse du calendrier mensuel d'activité entre deux dates. Ainsi, entre janvier 1997 et septembre 1998, plus de la moitié (52,5 %) des allocataires du RMI du 31 décembre 1996 ont eu un emploi ou un stage rémunéré en entreprise, fussent-ils de très courte durée. Pour ces allocataires, la période d'activité cumulée a duré en moyenne onze mois sur vingt-et-un. Cette activité cumulée a pu s'effectuer selon des parcours variés : d'un même emploi sur l'ensemble de la période à la succession de séquences alternant emploi et non emploi. Ainsi, presque la moitié des allocataires qui ont travaillé au moins un mois ont connu au minimum un aller et retour entre l'emploi et le non-emploi.

... mais qui n'est pas toujours synonyme de sortie immédiate du dispositif RMI

Cette activité rémunérée, qui concerne plus d'un allocataire du RMI sur

deux, ne se traduit pas forcément tout de suite par une sortie du RMI. Mais elle en accroît, à terme, la probabilité. Ainsi, la part des actifs occupés qui continuent de percevoir le RMI diminue progressivement : en janvier 1997, 86 % des allocataires de décembre 1996 qui travaillent perçoivent encore le RMI. En octobre 1997, cette proportion tombe en dessous de 50 %. Un an plus tard, elle n'en concerne plus qu'un tiers (graphique 1). Ce n'est pas très surprenant, puisqu'environ deux tiers des actifs occupés en septembre 1998 travaillaient déjà neuf mois plus tôt. Ils ont donc une plus grande probabilité d'avoir épuisé les avantages de l'intéressement (encadré 3) et de ne plus avoir droit au RMI, à situation d'activité inchangée.

Cinq trajectoires principales qui vont de l'emploi permanent à l'inactivité...

En combinant les informations des deux enquêtes (janvier et septembre 1998) et des calendriers, cinq trajectoires principales d'activité peuvent être

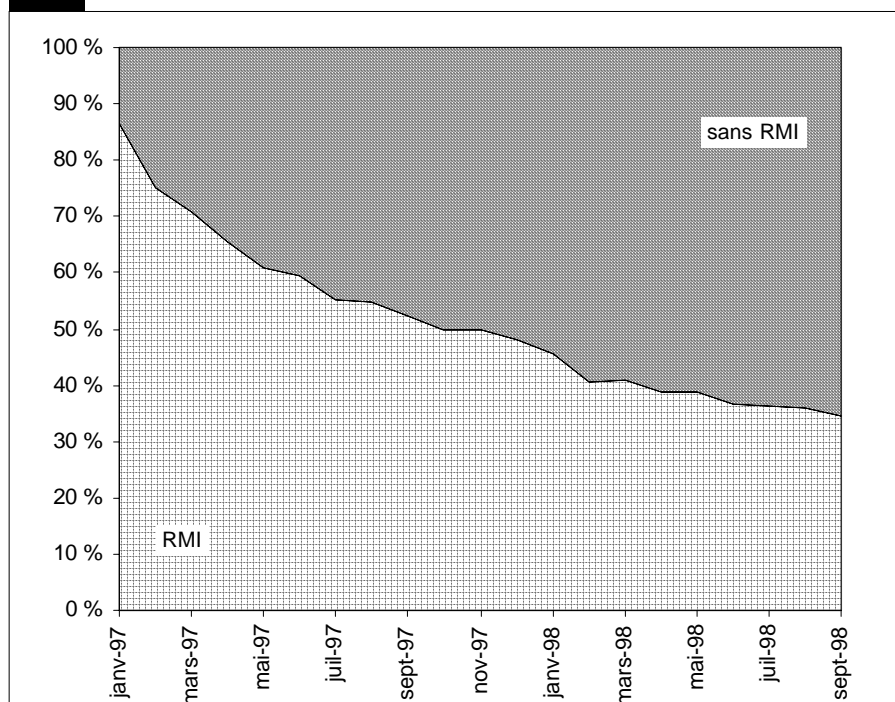
distinguées *ex ante* (tableau 1). Tout d'abord, la trajectoire « *Inactivité* » regroupe les allocataires du RMI qui se sont déclarés inactifs en janvier ou septembre 1998. Neuf sur dix n'ont exercé aucune activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.

Parmi les autres allocataires, on distingue quatre trajectoires d'activité selon la durée d'emploi qu'ils ont cumulée de janvier 1997 à septembre 1998 : la trajectoire « *Chômage permanent* » regroupe les allocataires qui n'ont jamais travaillé, la trajectoire « *Court passage par l'emploi* », ceux qui ont travaillé au plus dix mois, la trajectoire « *Emploi majoritaire* », ceux qui ont travaillé de onze à vingt mois, et enfin, la trajectoire « *Emploi permanent* », ceux qui ont travaillé l'ensemble des vingt-et-un mois.

L'emploi permanent, habituellement retenu comme la norme d'emploi de référence, ne correspond pas forcément, dans le cas des allocataires du RMI, au contrat à durée indéterminée à temps plein. En effet, se retrouvent dans la trajectoire « *Emploi permanent* » deux populations différentes : des jeunes diplômés qui travaillent à temps plein en CDI et sortent vite du RMI ; des personnes plus âgées qui restent durablement employées à temps partiel et ne parviennent pas à sortir de la pauvreté (enca-

2

G.01 la perception du RMI de janvier 1997 à septembre 1998 pour les allocataires du RMI qui travaillent



Lecture : 86 % des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 qui travaillent en janvier 1997 perçoivent encore le RMI à cette date.

Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

E.1

L'enquête Sortants du RMI

Les données sont tirées d'une enquête sur les sortants du RMI menée par l'INSEE en 1998. 3 022 personnes représentatives des allocataires du RMI de décembre 1996 ont été interrogées en janvier et septembre 1998 sur leur emploi ou sur leurs démarches de recherche d'emploi. On dispose en outre d'un calendrier d'activité sur vingt-et-un mois (de janvier 1997 à septembre 1998) qui permet de suivre mois par mois les allers et retours entre l'emploi et le chômage (encadré 2). Dans l'ensemble de l'étude, les termes « *bénéficiaires du RMI, allocataires du RMI, RMistes* », sans autre précision, renvoient à la situation administrative au 31 décembre 1996, que le foyer considéré perçoive ou non le RMI au moment des enquêtes (janvier et septembre 1998). Dans le cas de foyers composés de plusieurs personnes en âge de travailler, seule l'activité de l'allocataire est prise en compte.

dré 4). Compte tenu de l'effectif de la catégorie « *Emploi permanent* », il n'est pas possible de distinguer ces deux populations dans l'analyse.

... pour trois profils différenciés d'allocataires : passés par l'emploi, chômeurs et inactifs

Les cinq trajectoires définies dans le tableau 1 correspondent-elles à des profils bien différenciés d'allocataires ? Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » (tableau 2 pour les résultats et encadré 5 pour la méthode) montre que ce n'est pas le cas.

En effet, « toutes choses égales par ailleurs », les principales caractéristiques socio-démographiques des allocataires passés par l'emploi (« *Emploi permanent* », « *Emploi majoritaire* » et « *Court passage par l'emploi* ») paraissent peu différentes. Ainsi, ni le diplôme, ni l'expérience professionnelle, ni le type de foyer d'allocataires ne sont des caractéristiques discriminantes de la durée cumulée d'activité. L'âge et l'état de santé distinguent davantage les travailleurs permanents (vingt-et-un mois d'activité) des travailleurs temporaires (entre un et vingt mois d'activité) : les premiers sont un peu plus âgés et néanmoins en meilleure santé. Mais au total, les trois trajectoires avec passage par l'emploi peuvent être regroupées en une seule.

Bien sûr les frontières entre cette trajectoire « regroupée » de passage par l'emploi et les deux autres (« *chômage permanent* » et « *Inactivité* ») ne sont pas complètement étanches. Par exemple, la trajectoire « *court passage par l'emploi* » forme une trajectoire intermédiaire en-

E•2

Quelques biais possibles à prendre en considération

Caractéristiques des allocataires

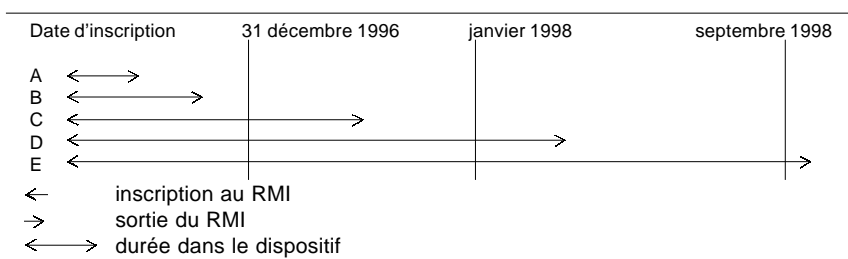
Dans l'ensemble de l'étude, seules les caractéristiques de l'allocataire sont retenues. Or le RMI est une allocation dont le montant dépend de la composition du foyer familial. En particulier, l'ensemble des ressources du foyer sont prises en compte. Aussi, dans un couple, l'activité du conjoint importe-t-elle autant que celle de l'allocataire.

La distinction entre chômage et inactivité

Les informations permettant de distinguer ces deux états ne sont connues qu'aux deux seules dates d'enquête, janvier et septembre 1998. Sur le reste du calendrier, on sait seulement si l'allocataire du RMI a occupé une activité rémunérée ou non.

Un échantillon de stock

L'étude porte sur un stock d'allocataires au 31 décembre 1996 et non sur un flux. Aussi, l'échantillon surreprésente-t-il les bénéficiaires du RMI qui ont une durée de perception de l'allocation « au-dessus de la moyenne », comme l'illustre le schéma suivant (Afsa 1999), pour 5 allocataires inscrits à la même date au RMI :



Les individus A et B sont exclus de l'échantillon de l'enquête, car ils ne sont plus bénéficiaires au moment de l'enquête. De ce fait, l'analyse en stock ignore les bénéficiaires qui comme A et B restent très peu longtemps dans le dispositif. Dans notre étude, cela signifie que les inactifs, en moyenne les plus anciennement inscrits dans le dispositif sont sans doute sur-représentés et qu'à l'inverse, les allocataires qui (re)trouvent le plus facilement un emploi peuvent être sous-représentés.

L'effet d'attrition du panel

3 415 allocataires de décembre 1996 ont répondu en janvier 1998 et seulement 3 022 ont répondu en septembre 1998, soit un taux d'attrition de 11 %. Cette perte d'une partie de l'échantillon pourrait être source de biais, bien qu'il soit a priori limité par une correction de la pondération.

On peut vérifier sur quelques variables que cet effet d'attrition semble effectivement limité. En décembre 1996, la proportion de ceux qui perçoivent encore le RMI est identique parmi les 3 022 ré-interrogés et les 393 « perdus », soit 27 %.

3

T•01

cinq trajectoires d'activité des allocataires du RMI entre janvier et septembre 1998

	Activité au moment des enquêtes		Nombre de mois avec une activité rémunérée entre janvier 1997 et septembre 1998	%
	en janvier 1998	en septembre 1998		
Emploi permanent	Emploi	Emploi	21 mois	8,4
Emploi majoritaire	Emploi, chômage	Emploi, chômage	De 11 à 20 mois	19,3
Court passage par l'emploi	Emploi, chômage	Emploi, chômage	De 1 à 10 mois	22,7
Chômage permanent	Chômage	Chômage	0 mois	30,4
Inactivité	Inactivité	Emploi, chômage, inactivité	De 0 à 19 mois	19,2
	Emploi, chômage, inactivité	Inactivité		

Lecture : 8,4 % des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 ont eu une activité rémunérée pendant vingt-et-un mois de janvier 1997 à septembre 1998. Ils forment la trajectoire appelée ici « *Emploi permanent* ».

Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

T
02

trajectoires d'activité
des allocataires de décembre 1996

Référence : la trajectoire « *Emploi permanent* ».
Paramètres estimés.

	Emploi majoritaire / emploi permanent	Court passage par l'emploi / emploi permanent	Chômage permanent / emploi permanent	Inactivité / emploi permanent
constante	-	-1,11	-1,58	-1,22
Sexe et âge				
Homme moins de 31 ans	1,01	1,15	-	-1,63
Homme de 31 à 45 ans	0,88	1,26	0,84	-0,88
Homme de 46 ans et plus	-	0,90	0,97	-
Femme de moins de 31 ans	1,14	1,31	0,71	-
Femme de 31 à 45 ans	0,49	0,80	0,58	-
Femme de 46 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme				
Supérieur au bac	-	-0,49	-0,88	-1,36
Bac	-	-	-	-1,14
Diplôme inférieur au bac	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Expérience professionnelle passée				
Aucune expérience professionnelle passée	-	1,03	2,16	3,24
Travail régulier, puis chômage	-	-	-	(0,39)
Alternance Chômage-emploi	-	-	-0,39	-
Longue période de chômage ou d'inactivité	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Type de foyer RMI, en janvier				
Famille monoparentale	-	-	-	-0,81
Couple ou isolé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Problèmes de santé, empêchant de travailler				
En janvier et en septembre	(0,60)	1,45	2,40	2,86
En janvier ou en septembre	0,63	0,87	0,98	1,21
Ni en janvier ni en septembre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
État du bassin local d'emploi				
Taux de chômage	0,04	0,12	0,29	0,26

Légende : *Emploi permanent* : vingt-et-un mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.
Emploi majoritaire : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et plus de dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Court passage par l'emploi : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et, au plus, dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Chômage permanent : chômage en janvier et septembre 1998 et aucun mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.
Inactivité : inactivité en janvier ou septembre 1998.
 Lecture : - paramètre non significativement différent de 0 au seuil de 10 %.
 () paramètre non significativement différent de 0 au seuil de 5 %.
 Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

tre les trajectoires « *emploi majoritaire* » et « *chômage permanent* ». Néanmoins, il reste que les allocataires qui ont eu une activité, fût-elle très courte, apparaissent beaucoup plus proches de ceux qui travaillent la majeure partie du temps que de ceux qui sont toujours restés au chômage.

Les trajectoires « *Chômage permanent* » et passage par l'« *Inactivité* » correspondent au contraire à des profils différenciés d'allocataires. Leurs caractéristiques socio-démographiques sont, d'une part, significativement différentes entre elles et, d'autre part, les distinguent nettement des allocataires qui passent par l'emploi. Les plus discriminantes sont le niveau d'études et l'état de santé de l'allocataire, qui reflètent son « employabilité » immédiate sur le marché du travail. Ainsi, 76 % des inactifs ont au plus un Certificat d'études primaires (CEP), soit le double des allocataires qui ont travaillé de

onze à vingt-et-un mois. De même, les inactifs sont huit fois plus nombreux à avoir des problèmes de santé en janvier et septembre 1998 que les allocataires en emploi permanent (tableau 3).

Ces trois grandes trajectoires correspondent à trois fonctions différentes du RMI, selon l'éloignement du marché du travail des bénéficiaires. Tout d'abord, pour les allocataires passés au moins une fois par l'emploi, le RMI constitue un dispositif transitoire ou d'attente à l'insertion professionnelle. Pour les alloca-

E•3

Les mesures d'intéressement au moment de l'enquête
et ses récentes modifications d'application

L'intéressement consiste à ne compter qu'une partie des revenus d'activité dans le calcul de la base de ressources du RMI, afin d'inciter financièrement les allocataires du RMI à reprendre un emploi, en particulier à temps partiel. Au moment de l'enquête, le dispositif prévoyait un abattement de 50 % dans la limite de 750 heures travaillées hors Contrat-emploi-solidarité (CES), pour lequel des mesures spécifiques s'appliquent ; dans ce dernier cas, l'abattement s'élève à 28 % du montant du RMI de base sur la durée totale du contrat. Depuis le 1^{er} décembre 1998, l'intéressement a été aménagé et le montant abattu pour un emploi en CES a été porté à 33 % du RMI de base. Ensuite, des mesures spécifiques de neutralisation complète des revenus d'activité pendant deux trimestres ont été mises en place pour les créateurs d'entreprise et la durée minimale de l'intéressement a été portée à douze mois dans le cas général.

taires restés au chômage sur toute la période, le RMI est le substitut d'une indemnisation du chômage de longue durée, l'entrée dans le dispositif intervenant à la suite de l'épuisement des droits ou faute d'une expérience professionnelle suffisamment proche. Enfin, le RMI peut être vu comme un revenu d'inactivité pour les personnes les plus durablement éloignées du marché du travail.

Le RMI comme dispositif transitoire ou d'attente dans la recherche d'un emploi

La moitié des allocataires du RMI de décembre 1996 a eu au moins une période d'activité rémunérée entre janvier 1997 et septembre 1998 (trajectoires « *Emploi permanent* », « *Emploi majoritaire* » et « *Court passage par l'emploi* » du tableau 1). Ces trajectoires associées à l'emploi correspondent à des caractéristiques individuelles et un environnement économique davantage favorables à l'insertion professionnelle : meilleur état de santé, niveau d'études plus élevé, et taux de chômage de longue durée dans la zone d'emploi plus bas (tableau 3). Ainsi, ces allocataires sont deux fois plus nombreux que ceux qui n'ont jamais travaillé au cours des vingt-et-un mois à avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Cependant, les allocataires qui ont travaillé sans interruption de janvier 1997 à septembre 1998 (« *Emploi permanent* ») se distinguent du reste de ce groupe par un âge plus élevé. Un tiers seulement a moins de 30 ans ; la proportion est de quatre sur dix pour les allocataires ayant travaillé entre un et vingt mois (tableau 3).

La plus grande proximité de ces allocataires avec le marché du travail est confirmée par leurs conditions d'entrée au RMI et de sortie du dispositif. À l'exception des plus jeunes, l'entrée au RMI s'effectue le plus souvent à la suite de la perte d'un emploi ou d'une indemnité de chômage. Même à âge donné, leur inscription au RMI était, en décembre 1996, plus récente que celle des autres allocataires (l'ancienneté médiane de leur dernière inscription est égale à vingt mois) ; ils sont également plus nombreux à s'être inscrits dès leur vingt-cinquième anniversaire (14 %, contre 10 % pour l'ensem-

ble des allocataires de décembre 1996) et seulement 10 % étaient inactifs à ce moment-là. En outre, c'est la reprise d'une activité qui explique le plus grand nombre de sorties du RMI. Pour ces allocataires, le RMI joue donc bien le rôle d'un dispositif transitoire dans la recherche d'un emploi.

En septembre 1998, 60 % des allocataires qui ont travaillé entre un et dix mois perçoivent encore le RMI (graphique 2). La courte durée de leurs emplois (cinq mois d'activité cumulée en moyenne, tableau 3) n'est souvent pas suffisante pour assurer leur sortie du dispositif. De fait, l'activité professionnelle de ces allocataires n'est responsable de la fin de la perception du RMI que dans moins de la moitié des cas, alors que les problèmes de gestion administrative en expliquent plus de 10 %.

Parmi les allocataires ayant travaillé plus de dix mois entre janvier 1997 et septembre 1998, ceux dont la période d'activité a duré vingt-et-un mois perçoivent plus souvent le RMI en septembre 1998 que ceux qui ont travaillé entre onze et vingt mois (graphique 2).

Ce constat apparemment surprenant s'explique par les différences d'emplois occupés. En effet, il faut le souligner, les

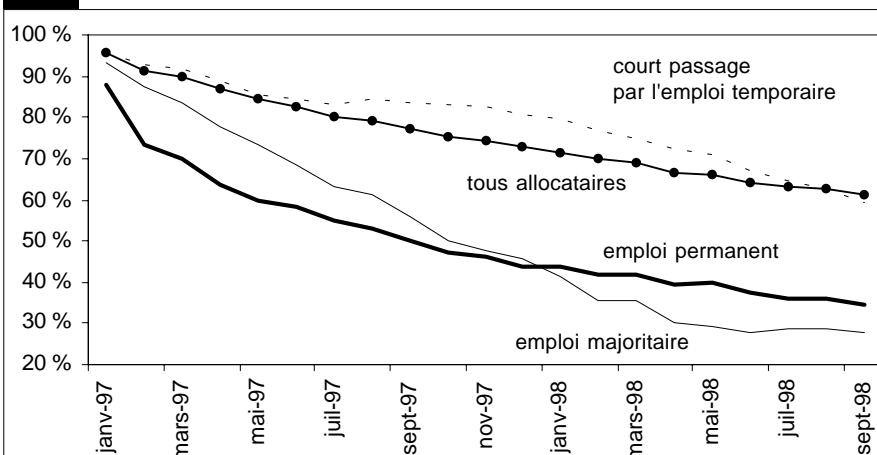
allocataires ayant travaillé vingt-et-un mois occupent moins souvent des emplois à temps plein que ceux qui ont travaillé de onze à vingt mois (graphique 3), même s'il s'agit plus souvent d'un contrat à durée indéterminée. Apparaît bien ici le fait que les allocataires ayant travaillé vingt-et-un mois sans interruption depuis fin 1996 ne bénéficient pas forcément de meilleures conditions sur le marché du travail. Plus précisément, coexistent dans cette trajectoire deux populations : des jeunes diplômés qui trouvent un emploi à temps plein ; des personnes plus âgées, surtout des femmes, qui restent durablement employées à temps partiel (encadré 4).

Enfin, les emplois des allocataires qui ont travaillé au plus dix mois sont marqués par une forte saisonnalité : le temps plein est plus fréquent de juillet à septembre (graphique 3), ce qui peut expliquer que la part de ces allocataires sortis du RMI n'augmente pas de manière monotone au cours du temps.

Le RMI comme indemnisation du chômage de longue durée

Trois allocataires du RMI de décembre 1996 sur dix sont restés au chômage

G.02 perception du RMI de janvier 1997 à septembre 1998 pour les allocataires du RMI du 31 décembre 1996, passés par l'emploi



Légende : *Emploi permanent* : vingt-et-un mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.
Emploi majoritaire : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et plus de dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Court passage par l'emploi : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et, au plus, dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Tous : ensemble des allocataires du RMI au 31 décembre 1996.

Lecture : 34 % des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 qui ont travaillé vingt-et-un mois de janvier 1997 à septembre 1998 perçoivent encore le RMI en septembre 1998.
 Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

T 03 caractéristiques socio-démographiques des allocataires du RMI de décembre 1996
selon la trajectoire suivie

	Emploi permanent	Emploi majoritaire	Court passage par l'emploi	Chômage permanent	Inactivité	Tous
Sexe						
Homme	45,6	52,0	59,4	56,3	37,1	51,6
Femme	54,4	48,0	40,6	43,7	62,9	48,4
Age						
Au plus 30 ans en 1997	32,7	45,2	36,8	23,4	17,9	30,4
De 31 à 40 ans	31,7	30,6	34,9	33,7	21,3	30,8
De 41 à 50 ans	25,2	20,1	21,7	28,0	17,8	22,8
51 ans et plus	10,4	4,1	6,6	14,9	43,0	16,0
Diplôme						
Sans diplôme, CEP	39,0	37,4	46,4	57,6	75,8	53,1
BEPC, CAP, BEP	36,2	31,3	31,2	27,5	16,6	27,7
Bac	8,8	12,3	10,6	7,6	3,0	8,4
Supérieur	15,7	19,0	11,9	7,1	3,9	10,6
Expérience professionnelle passée						
Aucune expérience professionnelle passée	1,5	2,3	4,4	8,8	22,0	8,3
Travail régulier, puis chômage	25,3	25,1	29,5	37,9	36,8	32,2
Alternance chômage - emploi	51,3	53,3	47,2	34,5	28,0	41,1
Longue période de chômage ou d'inactivité	20,5	18,3	18,3	18,4	12,4	17,4
Type de foyer RMI, en janvier						
Famille monoparentale	25,1	22,9	17,1	18,8	18,4	19,7
Couple	21,3	20,1	20,2	22,7	32,0	23,3
Isolé	53,6	57,0	62,7	58,5	49,6	57,0
Problèmes de santé, empêchant de travailler						
En janvier et en septembre	5,2	5,9	12,7	29,7	43,1	21,8
En janvier ou en septembre	13,1	20,4	20,9	20,6	22,2	20,3
Ni en janvier ni en septembre	81,7	73,7	66,4	49,7	34,7	57,9
Etat du bassin local d'emploi						
Taux moyen de chômage de longue durée	4,7	4,8	4,9	5,3	5,2	5,0
Nombre moyen de mois travaillés de janvier 1997 à septembre 1998	21,0	15,2	4,9	0,0	0,9	6,0

Légende : *Emploi permanent* : vingt-et-un mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.
Emploi majoritaire : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et plus de dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Court passage par l'emploi : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et, au plus, dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Chômage permanent : chômage en janvier et septembre 1998 et 0 mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.
Inactivité : inactivité en janvier ou septembre 1998.
Tous : ensemble des allocataires du RMI au 31 décembre 1996.
 Lecture : 45,6 % des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 qui ont eu vingt-et-un mois d'activité rémunérée au cours de janvier 1997 à septembre 1998 sont des hommes.
 Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

au cours des vingt-et-un mois suivants (trajectoire « *Chômage permanent* » du tableau 1). Ces chômeurs sont majoritairement des hommes (tableau 3) et ont des difficultés spécifiques en termes d'insertion. Peu diplômés, ils sont deux fois plus souvent sans expérience professionnelle que les autres allocataires au chômage en janvier 1998. Ils sont également 18 % à rencontrer de manière permanente des problèmes de santé en janvier et septembre 1998. Néanmoins, ils demeurent très majoritairement dans une logique de recherche d'emploi. En janvier 1998, plus de 8 sur 10 recherchaient activement

un emploi : neuf mois plus tard, c'est encore le cas des trois quarts d'entre eux et deux tiers avaient effectué au moins une démarche au cours de cette période.

Pour ces personnes d'âge plutôt médian (près des deux tiers ont entre 30 et 50 ans), le RMI peut être considéré comme une indemnisation du chômage de longue durée « par défaut ». Pour certains, le RMI a pris directement le relais de l'allocation chômage : 22 % déclarent ainsi que c'est la fin de leurs droits à indemnisation du chômage qui a causé l'entrée au RMI. Pour d'autres (25 % de cette population), c'est la perte

d'emploi qui explique l'inscription au RMI, sans qu'on puisse savoir s'ils ont ou non perçu une indemnité chômage entre temps. Enfin, les autres n'ont jamais travaillé ou il y a trop longtemps : la perte d'une allocation chômage ne peut donc expliquer leur entrée au RMI. Ainsi, deux chômeurs permanents de janvier 1997 à septembre 1998 sur dix n'ont jamais occupé un emploi d'une durée supérieure à six mois au cours de l'ensemble de leur carrière et, pour quatre sur dix, le dernier emploi de cette nature remonte à plus de deux ans avant l'inscription au RMI.

En septembre 1998, seulement 11 % des chômeurs permanents ne perçoivent plus le RMI (graphique 4). N'ayant pu sortir du RMI par l'emploi, ils ne sont souvent pas suffisamment âgés ou handicapés pour en sortir grâce à une autre allocation, au titre de l'âge ou d'un handicap.

Le RMI assimilable à un « revenu d'inactivité » pour des personnes éloignées du marché du travail

Environ deux allocataires du RMI sur dix se sont déclarés inactifs en janvier 1998 ou (et) en septembre 1998 (trajectoire « Inactivité » du tableau 1). Parmi eux, neuf sur dix n'ont jamais travaillé entre janvier 1997 et septembre 1998. L'analyse portera sur ces derniers, qui cumulent tous les indicateurs d'une faible proximité du marché du travail.

En décembre 1996, inscrits au RMI depuis plus de trente neuf mois pour la moitié d'entre eux (contre deux ans pour la moitié de l'ensemble des allocataires), ces inactifs sont sensiblement plus âgés que l'ensemble des allocataires : presque la moitié a plus de 50 ans. Ce sont pour deux tiers des femmes, et ils sont rarement diplômés : 50 % sont sans diplôme ou n'ont que le CEP. En outre, la faiblesse de leur formation initiale n'est pas compensée par leur expérience professionnelle passée. En janvier 1998, 38 % n'avaient eu aucun emploi d'une durée d'au moins six mois au cours de leur carrière, contre 23 % de l'ensemble des allocataires enquêtés. Enfin, pour ceux qui ont eu un emploi d'au moins six mois, il s'agit souvent d'une expérience lointaine, difficile à valoriser dans la recherche d'un nouvel emploi, et à laquelle a succédé une longue période d'inactivité. Ni leur état de santé ni, dans une moindre mesure, leur réseau de relations sociales (amis et parents) ne contribuent à les rapprocher du monde du travail.

Dans ce cas, le RMI joue alors le rôle d'un revenu d'inactivité pour des personnes durablement éloignées du marché du travail mais qui ne peuvent prétendre à un autre minimum social.

Les raisons de leur entrée au RMI et de leur sortie éventuelle du dispositif le confirment. La perte d'un travail ou d'une indemnité de chômage expliquent seulement 28 % des demandes de RMI tandis que l'absence de ressources (43 %), la

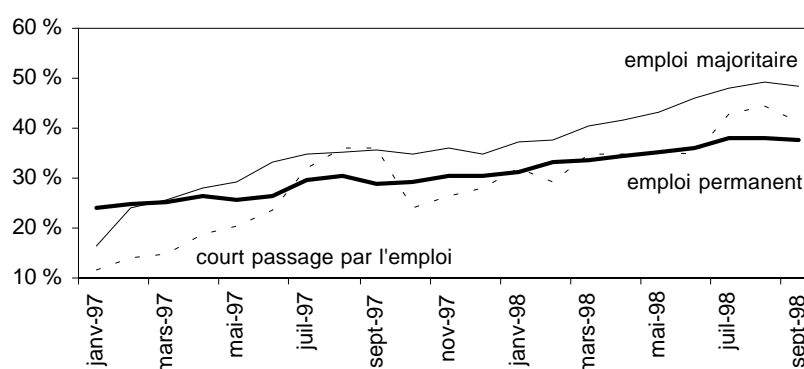
perte d'une allocation (essentiellement l'allocation pour parent isolé (6,5 %)) ou une rupture conjugale (11 %) sont à l'origine de six motifs d'inscription sur dix.

Au bout du compte, en septembre 1998, 66 % des allocataires du RMI inactifs en janvier ou septembre 1998 perçoivent encore le RMI (graphique 5). Si cette proportion est peu différente de celle observée pour l'ensemble des allo-

cataires, les motifs en sont très différents : l'emploi n'est cité que dans 11 % des cas, et c'est toujours l'activité du conjoint ou d'un autre membre de la famille qui a permis la sortie du dispositif. La perception d'une autre allocation que le RMI par l'allocataire ou un membre du foyer est invoquée dans près de trois cas sur quatre : il s'agit principalement de l'allocation adulte handicapé ou d'une pen-

G
03

part des emplois à temps plein de janvier 1997 à septembre 1998, pour les allocataires du RMI du 31 décembre 1996



Légende : *Emploi permanent* : vingt-et-un mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.
Emploi majoritaire : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et plus de dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Court passage par l'emploi : emploi ou chômage en janvier et septembre 1998 et au plus de dix mois d'activité rémunérée cumulée.
Tous : ensemble des allocataires du RMI au 31 décembre 1996.

Lecture : un quart des emplois des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 qui ont travaillé vingt-et-un mois de janvier 1997 à septembre 1998, sont occupés à temps plein en janvier 1997.

Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

E•4

L'emploi permanent : une diversité de situations

Le fait de retenir la trajectoire « emploi permanent » comme trajectoire de référence ne préjuge en rien de la qualité de l'emploi occupé et donc in fine de la situation de l'allocataire connaissant cette trajectoire. « L'emploi permanent » est en effet souvent assimilé à un contrat à durée indéterminée à temps plein qui garantirait la sortie du RMI. Or, ce n'est pas toujours le cas (graphique 2). En septembre 1998, 38 % des emplois occupés par les travailleurs en emploi depuis vingt-et-un mois sont à durée indéterminée et 41 % sont à temps complet. Soit au total, seulement 19 % d'emplois à temps plein et à durée indéterminée.

Les employés à temps partiel sont plus souvent des femmes (dans deux cas sur trois), sont plutôt âgés et peu diplômés (près de la moitié sont sans diplôme ou n'ont que le CEP). A l'opposé, les emplois à temps plein sont occupés par des allocataires jeunes (44 % sont âgés de moins de 31 ans contre 25 % des allocataires travaillant à temps partiel) et diplômés (39 % ont au moins le bac contre 14 %). La trajectoire dite « d'emploi permanent » semble donc recouvrir des situations très différentes : de jeunes allocataires, bien armés sur le marché du travail qui trouvent et gardent un emploi à temps plein, mais aussi des femmes plutôt âgées et peu diplômées qui occupent un emploi à temps partiel, mal rémunéré et qui ne leur garantira pas la sortie du RMI (graphique 2).

sion d'inactivité (dans un quart des cas) mais aussi d'une pension de retraite ou du minimum vieillesse (dans deux cas sur

dix). Dans ces cas, la sortie du RMI consacre également le retrait définitif de l'allocataire de la vie active.

E•5

Lecture du modèle logit polytomique non ordonné (tableau 2)

Le modèle est utilisé ici à des fins descriptives et synthétiques. Chacune des cinq trajectoires étant confrontée aux quatre autres, en tenant compte d'interactions probables entre chacune d'elles.

Exemple de lecture, colonne « Emploi majoritaire » :

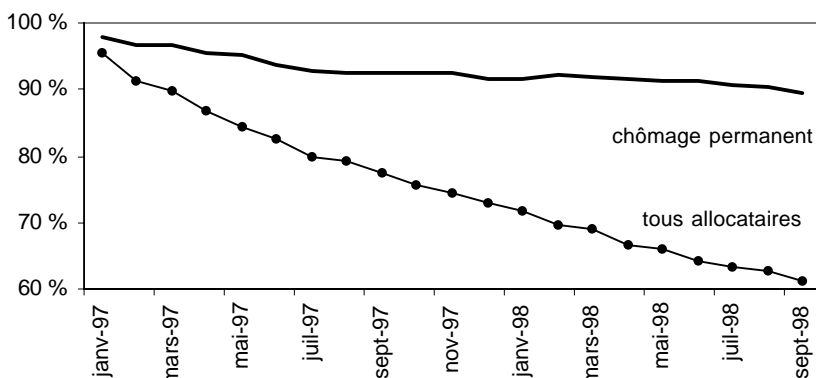
Les coefficients estimés s'interprètent en termes de probabilités et les résultats doivent se lire en écart aux caractéristiques de l'individu de référence. Ici, l'individu de référence est une femme, âgée de 46 ans et plus, avec un diplôme inférieur au bac, qui a connu une longue période d'inactivité ou de chômage. Elle vit seule ou en couple. Elle n'a rencontré de problèmes majeurs de santé ni en janvier ni en septembre 1998.

Ainsi, par exemple, dans l'opposition entre la trajectoire « emploi permanent » pendant vingt-et-un mois et chacune des autres trajectoires (« Emploi majoritaire », « Court passage par l'emploi », « Chômage permanent » et « Inactivité »), les coefficients affectés à la modalité « Diplôme supérieur au bac » s'interprètent comme suit : un individu qui ne différerait de l'individu de référence que par le fait d'être diplômé du supérieur aurait :

- la même probabilité d'avoir travaillé entre onze et vingt mois (paramètre non significatif pour « Emploi majoritaire »),
- une probabilité légèrement moins élevée d'avoir travaillé entre un et dix mois (paramètre -0,49 pour « Court passage par l'emploi »),
- une probabilité nettement moins élevée d'être resté au chômage sur l'ensemble de la période ou d'être passé par l'inactivité (paramètres -0,88 pour « Chômage permanent » et -1,36 pour « Inactivité »).

G•04

perception du RMI de janvier 1997 à septembre 1998 pour les allocataires du RMI au 31 décembre 1996, chômeurs permanents



Légende : *Chômage permanent* : chômage en janvier et septembre 1998 et aucun mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.

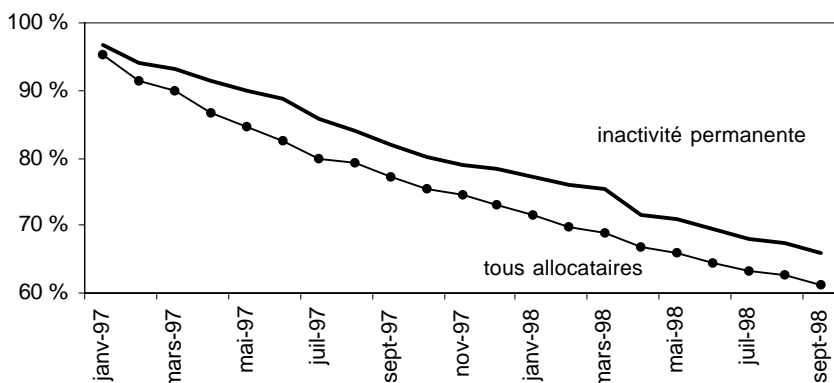
Tous : ensemble des allocataires du RMI au 31 décembre 1996.

Lecture : 89,5 % des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 qui étaient au chômage en janvier et septembre 1998 et qui n'ont pas travaillé de janvier 1997 à septembre 1998 perçoivent encore le RMI en septembre 1998.

Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

G•05

perception du RMI de janvier 1997 à septembre 1998 pour les allocataires du RMI au 31 décembre 1996, inactifs permanents



Légende : *Inactivité permanente* : inactivité en janvier et septembre 1998 et aucun mois d'activité rémunérée de janvier 1997 à septembre 1998.

Tous : ensemble des allocataires du RMI au 31 décembre 1996.

Lecture : 66 % des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 qui étaient inactifs en janvier ou septembre 1998 perçoivent encore le RMI en septembre 1998.

Source : Enquête RMI, janvier, septembre 1998, INSEE, en collaboration avec CNAF, CERC, DARES, DIRMI, DREES.

Pour en savoir plus

- Cédric AFSA, « Les allocataires de revenu minimum d'insertion : une population hétérogène », INSEE, France Portrait social, 1999-2000, p. 99-118.
- Cédric AFSA, « L'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion », INSEE document de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, F9901, février 1999.
- Dominique DEMAILLY, « Les sorties du RMI : des motifs souvent multiples et imbriqués », Études et résultats, n° 16, mai 1999.